

DJIBOUTI



Environnement opérationnel

Contexte

La République de Djibouti occupe une position stratégique dans la région de l'Afrique de l'Est et de la Corne. Partageant des frontières avec l'Érythrée, l'Éthiopie et la Somalie, elle donne sur la mer Rouge et le golfe d'Aden. Le pays est politiquement stable et constitue un havre de paix et de protection dans une région en proie à des conflits récurrents. Djibouti sert aussi de plateforme aux forces navales internationales qui luttent contre la piraterie sur l'une des voies de navigation les plus fréquentées du monde, qui va du golfe d'Aden à l'Océan Indien.

Le pays se situe à la jonction des routes qui relient l'Afrique au pays du Golfe. Cette position privilégiée fait de Djibouti un lieu de passage

obligé pour les mouvements migratoires mixtes qui se dirigent vers le Yémen et au-delà. Les conflits armés, l'insécurité et la violence, aggravés par la sécheresse et la situation économique difficile qui règne dans la sous-région, ont obligé les populations à chercher asile à Djibouti. Le pays fait face à un afflux régulier de réfugiés, originaires notamment du sud et du centre de la Somalie. Pour le HCR et le Gouvernement de Djibouti, il est toujours particulièrement difficile d'assurer la protection des réfugiés dans le contexte de ces mouvements migratoires.

Besoins

En raison de l'afflux incessant de demandeurs d'asile somaliens en 2012, le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR a augmenté à Djibouti, grevant le budget de l'Organisation et nécessitant des ressources humaines et financières supplémentaires.

Chiffres prévisionnels pour Djibouti

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Érythrée	650	650	850	850
	Éthiopie	880	880	1 100	1 100
	Somalie	23 000	23 000	27 000	27 000
	Pays divers	20	20	20	20
Demandeurs d'asile	Érythrée	600	600	500	500
	Éthiopie	750	750	500	500
Total		25 900	25 900	29 970	29 970

Si l'on a observé des progrès assez sensibles dans les secteurs de l'eau, de la santé, de la nutrition et de l'éducation, les lacunes décelées dans l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que dans la formation professionnelle, risquent de compromettre les perspectives d'avenir des enfants réfugiés.

Djibouti souffre d'un taux de chômage élevé, voisin de 30 pour cent. L'aridité des sols, associée à un climat extrêmement rigoureux et à des sécheresses fréquentes, ne permet pas aux réfugiés d'entreprendre des activités agricoles. Par conséquent, il est nécessaire de prévoir des interventions dans le domaine de l'autosuffisance et des moyens de subsistance pour donner aux réfugiés et aux demandeurs d'asile la possibilité de gagner leur vie.

Tous les abris à Djibouti sont constitués de bâches en plastique et de tentes. Le climat aride, dans un environnement semi-désertique, limite la durée de vie de ces abris. La construction d'abris durables et respectueux de l'environnement sera donc soutenue pour protéger les réfugiés accueillis dans les camps des intempéries.

Comme l'intégration sur place ne peut être envisagée à Djibouti, la réinstallation reste la seule solution disponible et viable pour remédier à la situation prolongée des réfugiés vivant dans les camps. Le nombre de candidats à la réinstallation sera donc augmenté de manière conséquente.

Stratégie et activités

Les activités planifiées à Djibouti seront exécutées conformément aux priorités stratégiques globales du HCR. L'accès à l'asile demeure une priorité pour les nouveaux arrivants, ainsi que pour les demandeurs d'asile érythréens et éthiopiens non enregistrés. Le HCR s'efforcera de garantir l'accès sans entrave des personnes qui relèvent de sa compétence au territoire. Le soutien nécessaire sera apporté à la Commission nationale d'éligibilité afin de permettre la

tenue de réunions régulières et de réduire ainsi le nombre de demandes en attente.

L'Organisation lancera et consolidera des projets en faveur des réfugiés urbains et s'attachera à promouvoir la réinstallation de plusieurs groupes de réfugiés ayant des besoins spécifiques. Elle continuera à améliorer la prestation de services dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement, de la santé, de la nutrition, de l'éducation et de la sécurité. Le HCR œuvrera également au renforcement de ses mécanismes de réponse à la violence sexuelle et sexiste, ainsi que de la protection de l'enfance, tout en encourageant l'autosuffisance et les activités génératrices de revenus, afin de donner aux personnes qui relèvent de sa compétence davantage de possibilités de trouver des moyens de subsistance.

Le camp d'Ali-Addeh ayant atteint sa capacité maximale, le Gouvernement djiboutien a autorisé le HCR à rouvrir l'ancien site de Holl-Holl au début de l'année 2011 et 1 200 réfugiés y ont été transférés jusqu'ici. Le nouveau site offre de meilleures conditions de vie aux réfugiés, car il est plus spacieux et le volume d'eau potable disponible y est plus important. Le HCR prévoit de transférer plus de 7 000 personnes dans le camp de Holl-Holl.

L'Organisation continuera à veiller à ce que les flux migratoires mixtes soient gérés avec efficacité et les personnes relevant de sa compétence pleinement identifiées. Le groupe de travail sur les migrations mixtes, constitué en 2011 en partenariat avec les autorités djiboutiennes et l'OIM, s'emploiera comme précédemment à atténuer les effets du trafic et de la traite des êtres humains et à mettre en garde les populations contre les périls auxquels elles s'exposent en mettant leur vie entre les mains de passeurs pour tenter de franchir la mer Rouge. Le HCR identifiera les personnes relevant de sa compétence parmi les migrants et leur offrira la possibilité de bénéficier de son programme de protection et d'assistance.

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

Environnement de protection favorable

- L'accès au territoire est amélioré et le risque de refoulement réduit.
 - ☞ Jusqu'à 400 personnes originaires du sud de la Somalie sont enregistrées chaque mois.
 - ☞ La Commission nationale d'éligibilité est fonctionnelle et la détermination du statut est assurée pour 2 700 demandeurs d'asile, notamment éthiopiens et érythréens.
 - ☞ Des formations sont régulièrement organisées pour renforcer les capacités des forces de l'ordre et des gardes-frontières.
 - ☞ L'équipe chargée de l'enregistrement est opérationnelle et délivre des actes de naissance aux enfants réfugiés.

Besoins de base et services essentiels

- Les conditions d'assainissement et d'hygiène sont améliorées.
 - ☞ Quelque 2 000 latrines familiales et 200 fosses à déchets sont construites dans les camps de Holl-Holl et d'Ali-Addeh.
 - ☞ Des campagnes de sensibilisation à l'hygiène destinées aux réfugiés et des opérations de nettoyage des camps sont entreprises au moins une fois par mois.
 - ☞ La fréquence des interventions d'assainissement est accrue de façon à protéger les réfugiés contre les risques sanitaires.

- L'état de santé de la population est amélioré.

- ☞ Les soins de santé primaires et les transferts dans des services médicaux sont améliorés pour les réfugiés vivant dans les camps et en milieu urbain.
- ☞ Le taux d'anémie passe de 42 à 35 pour cent chez les femmes en âge de procréer.
- ☞ Le taux global de malnutrition dans les camps ne dépasse pas 10 pour cent et reste inférieur au taux national, qui est de 20 pour cent.
- ☞ La gestion des médicaments, la préparation et la réponse aux épidémies potentielles continuent à être développées.
- ☞ Les soins obstétricaux, les unités assurant des services complets de planification familiale et de santé de la procréation, ainsi que les services de laboratoire, sont renforcés et améliorés.
- ☞ Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR sont incluses dans les divers plans stratégiques nationaux contre le VIH et le sida, la tuberculose, le paludisme et la malnutrition.

Solutions durables

- Tout le potentiel en matière de réinstallation est réalisé.
 - ☞ Au moins 700 des 12 000 individus dont les besoins de réinstallation ont été établis partent se réinstaller dans des pays tiers.

Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	3
□ Effectifs totaux	54
Internationaux	8
Nationaux	31
VNU	13
Autres	2

○ Contraintes

Djibouti est un pays qui attire peu d'ONG internationales. Sur le terrain, les ONG nationales n'ont ni l'expérience ni les capacités requises pour gérer les programmes du HCR. Ce problème a souvent causé des retards dans l'exécution des activités.

Les conditions climatiques extrêmes, associées aux effets des changements climatiques à l'échelle planétaire, ont fait baisser le niveau de la nappe phréatique et réduit le volume d'eau potable disponible pour les réfugiés.

| Organisation et mise en œuvre |

○ Coordination

Le HCR travaille en étroite collaboration avec ses partenaires et coordonne leurs activités afin de veiller à ce que les services essentiels soient assurés de manière cohérente et fiable auprès des personnes qui relèvent de sa compétence.

L'Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés restera le principal partenaire gouvernemental du HCR pour les questions liées aux réfugiés. Le HCR travaillera également en étroite coopération avec d'autres partenaires sur des questions telles que l'alimentation et la nutrition, la santé, l'assainissement, la création de revenus et les moyens de subsistance, l'éducation, les abris, la réinstallation, la violence sexuelle et sexiste, la planification familiale et les migrations mixtes.

| Informations financières |

Le budget de l'opération à Djibouti a augmenté pour faire face à la croissance du nombre de personnes relevant de la compétence du HCR. De 2007 à 2012, les crédits alloués ont permis d'accroître l'approvisionnement en eau potable, d'améliorer la prestation de services de santé et de réduire la malnutrition. En 2013, les besoins financiers du HCR s'élevaient à 26,2 millions de dollars E.-U. Ce budget inclut des dotations destinées à combler les lacunes



Réunion au camp de réfugiés d'Ali-Addeh, en présence d'anciens venus du village voisin.

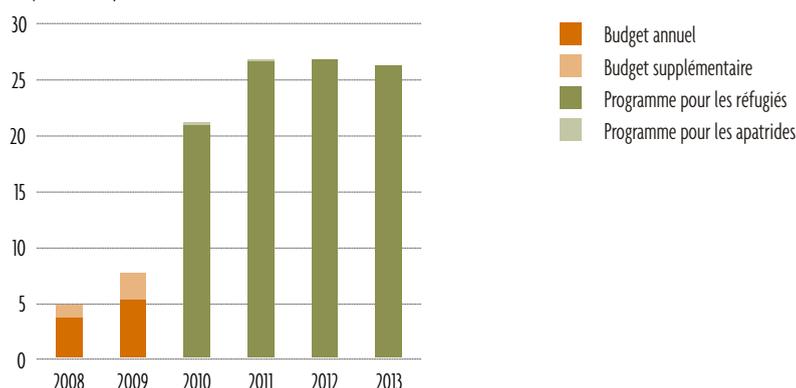
dans le secteur de l'éducation, ainsi que dans les programmes d'enseignement secondaire et supérieur et de formation professionnelle. Le budget couvre également des activités dans les secteurs de l'autosuffisance, des abris et de l'assainissement dans les camps.

| Conséquences d'un manque de financement |

- Le HCR ne serait pas en mesure de réhabiliter les abris, ce qui exposerait les personnes relevant de sa compétence à des risques en matière de santé et de protection.
- Les projets de renforcement des capacités destinés aux ONG et aux représentants des pouvoirs publics ne seraient pas exécutés de manière complète et efficace.
- Les progrès réalisés dans la réduction de la malnutrition et de l'anémie pourraient être réduits à néant.
- Le HCR ne pourrait coopérer avec les autorités pour assurer conjointement l'enregistrement des réfugiés.
- L'alimentation en eau des camps de réfugiés demeurerait inférieure aux normes acceptables (moins de 15 litres par personne et par jour).
- Il serait impossible de construire de nouvelles classes pour les enfants réfugiés et de mettre en œuvre des programmes d'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que de formation professionnelle.
- Les services de santé primaire et d'orientation ne seraient pas améliorés dans les proportions nécessaires.

Budget du HCR à Djibouti 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



Budget 2013 du HCR pour Djibouti (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	TOTAL
Environnement de protection favorable		
Accès au territoire et non-refoulement	1 043 366	1 043 366
Sous-total	1 043 366	1 043 366
Processus de protection et documents adéquats		
Enregistrement et documents d'état civil	1 250 772	1 250 772
Sous-total	1 250 772	1 250 772
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 033 366	1 033 366
Protection des enfants	618 366	618 366
Sous-total	1 651 732	1 651 732
Besoins de base et services essentiels		
Santé	3 898 561	3 898 561
Santé procréative et services liés au HIV	370 577	370 577
Nutrition	2 081 538	2 081 538
Eau	1 265 960	1 265 960
Assainissement et hygiène	3 118 561	3 118 561
Abris et infrastructure	1 978 426	1 978 426
Articles ménagers de base	1 067 789	1 067 789
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 235 960	1 235 960
Éducation	2 410 083	2 410 083
Sous-total	17 427 455	17 427 455
Autonomisation et autogestion communautaires		
Ressources naturelles et environnement commun	767 789	767 789
Autosuffisance et moyens d'existence	992 983	992 983
Sous-total	1 760 772	1 760 772
Solutions durables		
Réinstallation	466 577	466 577
Sous-total	466 577	466 577
Appui à la logistique et aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 263 998	1 263 998
Gestion des opérations, coordination et appui	1 373 366	1 373 366
Sous-total	2 637 364	2 637 364
Total	26 238 039	26 238 039
Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)	26 922 920	26 922 920

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Environnement
Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés

ONG

Association pour la protection et l'épanouissement de la famille
Care International
Fédération luthérienne mondiale
Union nationale des femmes djiboutiennes

Autres

Université de Djibouti

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Ministère des Affaires sociales
Ministère de la Santé

Autres

FNUAP
IGAD
OIM
PAM
UNICEF

Le HCR participe également au processus du PNUAD pour Djibouti, aux côtés du Gouvernement djiboutien, du PNUD et d'autres institutions des Nations Unies.